

Rapport d'activité 2018



Association vaudoise des archivistes

20ème rapport d'activité 2018

Juillet 2019

<u>Couverture</u> : visuel de la page d'accueil du nouveau site internet de l'association. Photo Saulius Jankauskas.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse de l'association : Association vaudoise des archivistes - AVA

1000 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch CCP: 60-377052-4

Cotisations

Membre individuel
 Fr. 30.-- par an
 Membre collectif et institution
 Fr. 90.-- par an
 Membre étudiant / chômeur
 Fr. 20.-- par an

Graphisme de la couverture: Doriane communication SA, Lausanne Impression: Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Rapport d'activité 2018

Table des matières

Informations generales	1
Table des matières	2
Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ?	3 - 4
Membres du comité	5 - 6
Membres de l'Association au 31.12.2018	7 - 12
Rapport d'activité 2018	13 - 14
Comptes 2018 et rapport de la trésorière	15 - 18
• Budgets 2020	19 - 20
Rapport du GT Description & Diffusion	21 - 22
 Le crowdsourcing pour enrichir une plateforme d'archives participatives : notreHistoire.ch 	23 - 24
Les richesses insoupçonnées de vos archives	25 - 26
Les consistoires et leurs registres	27 - 32
Règlement du prix AVA	33
Bulletin d'adhésion à l'Association vaudoise des archivistes	34
Bulletins de commande de brochures	35

CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES ?

L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES, CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996 A POUR BUTS DE :

- Permettre des rencontres et des échanges entre ses membres
- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle
- Développer des outils d'aide à la gestion des archives
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels

NOUS ORGANISONS LES ACTIVITÉS SUIVANTES:

- Journées thématiques de formation information, visites
- Cours de paléographie
- Soutiens éditoriaux
- Le GT description & diffusion de l'AVA offre aux administrations et au public un accès unifié aux inventaires d'archives communales par le biais de la Plateforme vaud archives communales

L'ASSOCIATION EST LARGEMENT OUVERTE

AUX REPRÉSENTANTS DE PROFESSIONS VOISINES

bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musée ou de dépôts thématiques

AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets

AUX UTILISATEURS DES ARCHIVES

lecteurs, érudits, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes

AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine

L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER
À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC
LES RÉALISATIONS DE TOUS CEUX
QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER
LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON

Membres du comité

Présidente

Mme Fabienne Chatelan Archives de la Ville de Morges

Chemin du Banc-Vert 5A

1110 Morges

Tél. 021 828 04 16 Fax 021 828 04 15 archives@morges.ch

Trésorier

M. Frédéric Sardet Archives de la Ville de Lausanne

> Rue du Maupas 47 1004 Lausanne

Tél. 021 315 69 10 Fax 021 315 21 20

frederic.sardet@lausanne.ch

Membres

Mme Lorraine Filippozzi Archives de la Ville de Vevey

Rue du Lac 2 1800 Vevey

Tél. 021 925 34 47

lorrainefilippozzi@gmail.com

Mme Catherine Guanzini Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Hôtel de Ville – Place Pestalozzi

Case postale 355 1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 423 62 10

catherine.guanzini@yverdon-les-bains.ch

Mme Lisane Lavanchy Bräm Archives Historiques Nestlé

Avenue Nestlé 55

1800 Vevey

Tél. 021 924 19 41

lisane.lavanchy@nestle.com

Mme Caroline Neeser Cinémathèque suisse

Cinémathèque suisse Centre d'archivage Chemin de la Vaux 1

1303 Penthaz

Tél. 058 800 03 67

caroline.neeser@cinematheque.ch

<u>Secrétariat et comptabilité</u> : Valérie Bornand

Chemin du Mare 12 1115 Vullierens

valerie.bornand@hotmail.fr

Membres de l'Association au 31 décembre 2018

Membres collectifs (25 institutions)

- Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives cantonales du Valais, rue des Vergers 7, 1950 Sion
- Archives historiques régionales, M. Joseph Rivolin, Via Ollietti 3, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Lausanne, M. Frédéric Sardet, rue du Maupas 47, 1004 Lausanne
- Archives de la Ville de Sion, Mme Coline Remy, rue de la Tour 14, Case postale, 1950 Sion 2
- Association des archivistes suisses (AAS), Secrétariat, c/o Büro Pontri GmbH, Solothurnstrasse 13, Postfach, 3322 Urtenen-Schönbühl
- CHUV, centre de codage et archivage médical, site LVBC, 1011 Lausanne
- Cinémathèque Suisse. Centre d'archivage. CP 5556. 1002 Lausanne
- DATAREC S.A., Mme Eveline Hasler, ch. de la Motte 5, 1024 Ecublens
- DEVILLARD ROMANDIE SA, rue du Lac 226, 1020 Renens
- DOCUTEAM Sàrl, M. Baptiste de Coulon, Rue du Milieu 27, 2502 Bienne
- Établissement cantonal d'Assurance ECA, Secrétariat général, av. du Général-Guisan 56, Case postale 300, 1009 Pully
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe, La Ferme de Dorigny, 1015 Lausanne
- Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, Quai d'Ouchy 1, 1006 Lausanne
- Institut Benjamin Constant, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne-Dorigny
- JOBIN SA, M. Alain Paz, directeur, Avenue de Provence 10, 1007 Lausanne
- La Source, École romande de soins infirmiers, Archives, Mme Séverine Allimann, av. Vinet 30, 1004 Lausanne
- Musée des arts et des sciences, M. Daniel Glauser, av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- Musée Suisse de l'appareil photographique, Grande Place 99, 1800 Vevey
- Protocol Informatique, Rue de Sébeillon 9b, 1004 Lausanne
- Nestlé S.A., M. Albert Pfiffner, av. Nestlé 55, 1800 Vevey
- Secur'Archiv S.A., M. Vincent Bruat, 55, rte des Jeunes, 1227 Carouge GE
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), place de la Riponne 10, 1014 lausanne
- Tribunal fédéral suisse, Case postale, 1000 Lausanne 14
- Université de Lausanne, Service des Archives, M. Olivier Robert, Unicentre 214, 1015 Lausanne-Dorigny

Membres collectifs (142 Communes)

- Commune d'Aclens - Commune d'Apples - Commune d'Aubonne - Commune d'Avenches - Commune de Bassins - Commune de Baulmes - Commune de Begnins

- Commune de Belmont-sur-Lausanne

- Commune de Bettens - Commune de Bex - Commune de Bière - Commune de Blonay - Commune de Bougy-Villars - Commune de Bourg-en-Lavaux - Commune de Boussens - Commune de Bremblens

- Commune de Bretigny-sur-Morrens

- Commune de Buchillon - Commune de Bullet - Commune de Bursinel

- Commune de Bussigny/Lausanne

- Commune de Chamblon - Commune de Champagne - Commune de Chardonne

- Commune de Chavannes-le-Veyron - Commune de Chavannes-près-Renens

- Commune de Chéserex - Commune de Chevroux - Commune de Chiqny - Commune de Commugny - Commune de Concise - Commune de Coppet

- Commune de Corcelles/Payerne

- Commune de Corseaux

- Commune de Corsier-sur-Vevey - Commune de Cossonav

- Commune de Crissier - Commune de Crov - Commune de Cudrefin - Commune de Daillens - Commune de Denges

- Commune de Duillier - Commune de Dully - Commune d'Echallens

- Commune d'Echandens - Commune d'Echichens - Commune d'Ecublens

La ferme de Commune rte de Cottens 17, CP 130 place du Marché 12, CP 133 rue Centrale 33, CP 63 place de la Couronne 4

Hôtel de Ville route de St-Cerque 14

rte d'Arnier 2. CP 64

ch Neuf 1

rue Centrale 1, CP 64 Hôtel de Ville

route du Village 45, CP 12 pl. de l'Ancienne-Eglise 5

Rte de Lausanne 2. CP 112 Grand'Rue 1 rue du Pressoir 1 rue du Village 3B

rue Roger de Lessert 10. CP 34

route de Sainte-Croix Maison de Commune pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 96

rue du Village 1

rue du Village 1 rue du Village 19, CP 31 rue des Fontaines 17 a. de la gare 46. CP 36

rue du Vieux-Collège 38 case postale 52 rue des Vignerons 3 rte de Coppet 10

En Chenaux 8, CP 102 Grand'Rue 65 rue du Collège 5, CP 34

rue du Village 4 rue du Château 4, CP 75

rue Neuve 1

ch. de Chisaz 1, CP 146 rue des Fontaines 12 Grand Rue 2, CP 1011 rue J.-Villard Gilles 3 Ancien Collège ch. de Panlièvre 14, CP 29 rte de Bursinel 29. CP 36 place du Château 4. CP 11 rue de la Gare 4. CP 77

route du Village 16 Mon Repos. CP 133 1123 Aclens 1143 Apples 1170 Aubonne 1580 Avenches 1269 Bassins 1446 Baulmes 1268 Begnins

1092 Belmont-sur-Lausanne

1042 Rettens 1880 Bex 1145 Bière 1807 Blonay 1172 Bougy-Villars 1096 Cully

1034 Boussens 1121 Bremblens 1053 Bretigny-sur-Morrens

1164 Buchillon 1453 Bullet 1195 Bursinel

1030 Bussigny-près-Lausanne

1436 Chamblon 1424 Champagne 1803 Chardonne

1148 Chavannes-le-Veyron 1022 Chavannes-près-Renens

1275 Chéserex 1545 Chevroux 1134 Chiqny 1291 Commugny 1426 Concise 1296 Coppet

1562 Corcelles-près-Payerne

1802 Corseaux

1304 Cossonav

1804 Corsier-sur-Vevey

1023 Crissier 1322 Crov 1588 Cudrefin 1306 Daillens 1026 Denges 1266 Duillier 1195 Dully 1040 Echallens 1026 Echandens 1112 Echichens

1024 Ecublens

- Commune d'Essertines/Yverdon rue du Milieu 7 1417 Essertines-sur-Yverdon - Commune d'Etagnières rue du Bourg 2, CP 17 1037 Etagnières - Commune d'Etoy pl. Saint-Jaques 3 1163 Etoy - Commune d'Eysins rue du Vieux-Collège 1 1262 Eysins - Commune de Faouq rte de Salavaux 1a 1595 Faoug - Commune de Fey rue de l'Ancien Four 6 1044 Fey - Commune de Founex rte de Châtaigneriaz 2 1297 Founex - Commune de Froideville 1055 Froideville rue du Village 16 - Commune de Gimel case postale 68 1188 Gimel - Commune de Gingins rte de Trélex 4, CP 52 1276 Gingins - Commune de Gland Grand-Rue 38 1196 Gland - Commune de Goumoëns 1376 Goumoëns-la-Ville rue Château-Dessus 1, CP 11 - Commune de Grandcour case postale 35 1543 Grandcour - Commune de Grvon Maison de commune 1882 Grvon - Commune de Jongny Route de Châtel-st-Denis 3 1805 Jongny - Commune de Jorat-Mézières rte du Village 35. CP 1084 Carrouge - Commune de Jorat-Menthue rue du Collège 5 1062 Sottens ch. de Beau-Cèdre 1 - Commune de Jouxtens-Mézery 1008 Jouxtens-Mézery - Commune de La Rippe rue des Quatre-Fontaines 2 1278 La Rippe - Commune de La Sarraz Grand-Rue 1 1315 La Sarraz - Commune de La Tour-de-Peilz Grand-Rue 46, CP 144 1814 La Tour-de-Peilz - Commune de L'Abbave rte de l'Hôtel-de-Villle 14 1344 L'Abbave - Commune de Lavey-Morcles rue Centrale 1892 Lavey-Morcles - Commune de Lavigny rue de l'Ealise 2 1175 Lavigny - Commune du Mont-sur-Lausanne rte de Lausanne 16 1052 Le Mont-sur-Lausanne - Commune de Le Vaud case postale 31 1261 Le Vaud - Commune de Leysin Maison de Commune 1854 Leysin - Commune de L'Isle place du Château 7, CP 14 1148 L'Isle - Commune de Lonay place de l'Eglise 3 1027 Lonay place de la Couronne 1, CP 95 - Commune de Lucens 1522 Lucens - Commune de Lully Case postale 43 1132 Lully - Commune de Lussy-sur-Morges rte de Lully 2 1167 Lussy-sur-Morges - Commune de Lutry Le Château, CP 190 1095 Lutry - Commune de Marchissy place du Tilleul 6 1261 Marchissy - Commune de Mathod rue de la Forge 22, CP 52 1438 Mathod - Commune de Mies rue du Village 1 1295 Mies - Commune de Mollens administration communale 1146 Mollens - Commune de Montagny-Yverdon Clos-Lucens 1 1442 Montagny-près-Yverdon - Commune de Montanaire rue de la Porte 3, CP 80 1410 Thierrens - Commune de Montillier 1041 Poliez-le-Grand rte de Sugnens 4, CP 50 - Commune de Montreux Grand'Rue 73, CP 1117 1820 Montreux - Commune de Mont-sur-Rolle rte du Château 1. CP 68 1185 Mont-sur-Rolle - Commune de Morges pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272 1110 Morges 1 - Commune de Morrens pl. du Village 1 1054 Morrens - Commune de Moudon pl. Hôtel de Ville 1, CP 43 1510 Moudon - Commune de Noville Le Collège 1 1845 Noville - Commune de Nyon pl. du Château 3 1260 Nyon

Maison de commune

Bâtiment administratif, CP 64

1867 Ollon

1865 Les Diablerets

- Commune d'Ollon

- Commune d'Ormont-Dessus

- Commune d'Oron Case postale 35 1607 Palézieux-Village - Commune de Paudex rte de la Bordinette 5 1094 Paudex - Commune de Paverne Hôtel de Ville, CP 112 1530 Paverne - Commune de Penthalaz place Centrale 5 1305 Penthalaz - Commune de Penthéréaz rue du Verdet 2 1375 Penthéréaz - Commune de Prangins La Place, CP 48 1197 Prangins - Commune de Préverences rue de Lausanne 23. CP 96 1028 Préverences - Commune de Prilly rte de Cossonay 40, CP 96 1008 Prilly - Commune de Provence rue Centrale 2 1428 Provence - Commune de Pully av. du Prieuré 2, CP 63 1009 Pully - Commune de Rances rue du Collège 2 1439 Rances - Commune de Renens rue de Lausanne 33 1020 Renens - Commune de Roche Les Saulniers. CP 27 1852 Roche - Commune de Rolle Grand-Rue 44 1180 Rolle - Commune de Romainmôtier-Envy place du Bourg 7 1323 Romainmôtier-Envy - Commune de Romanel/Lausanne ch. du Village 24 1032 Romanel-sur-Lausanne - Commune de Rougemont Case postale 16 1659 Rougemont - Commune de Savigny rte de Mollie-Margot 4, CP 136 1073 Savigny - Commune de Sévery rue du Record Chauvet 8 a 1141 Sévery - Commune de St-Barthélemy rte du Village 82 1040 Saint-Barthélemy (VD) - Commune de St-Cerque Place Sy-Vieuxville 1, CP 103 1264 Saint-Cerque - Commune de Ste-Croix rue Neuve 10. CP 221 1450 Sainte-Croix - Commune de St-Légier-La Chiésaz rte des Deux-Villages 23 1806 Saint-Légier-La Chiésaz - Commune de St-Prex ch. de Penauev 1A. CP 51 1162 Saint-Prex - Commune de St-Saphorin (Lavaux) chemin de l'Ancien Collège 1071 Saint-Saphorin (Lavaux) - Commune de St-Sulpice rue du Centre 47. CP 201 1025 Saint-Sulpice (VD) - Commune de Sullens rue du Château 2. CP 12 1036 Sullens place de la Tour 6 - Commune de Trélex 1270 Trélex - Commune de Treycovagnes Grand-Rue 26 1436 Treycovagnes rue du Collége 16, CP 56 - Commune de Valbroye 1523 Granges-Marnand - Commune de Valeyres-Montagny rue de la Butte 1441 Valeyres-sous-Montagny - Commune de Valevres-Rances rue du Village 3 1358 Valevres-sous-Rances - Commune de Vaulion place de l'Hôtel de Ville 1 1325 Vaulion - Commune de Vevev rue du Lac 2. CP 1240 1800 Vevev - Commune de Veytaux rue du They 1 1820 Veytaux - Commune de Villars-le-Terroir rue du Midi 1040 Villars-le-Terroir - Commune de Villars-Sainte-Croix 1029 Villars-Sainte-Croix Au Village 23 - Commune de Villeneuve Case postale 16 1844 Villeneuve

Commune de Yens
Chemin de la Poste 2, CP 38
Commune d'Yverdon-les-Bains
Commune d'Yvonand
Commune d'Yvorne
La Grappe 2
1169 Yens
1401 Yverdon-les-Bains
1402 Yvonand
1462 Yvonand
1853 Yvorne

rue de la Poste 10, CP 25

rte d'Avenches 11. CP 67

route du Village 21 b

rue de l'Eglise 6

1302 Vufflens-la-Ville

1085 Vulliens

1115 Vullierens

1585 Salavaux

- Commune de Vufflens-la-Ville

- Commune de Vulliens

- Commune de Vullierens

- Commune de Vully-les-Lacs

Membres individuels (94)

- Ahonyo Seyena
- Althaus Dominique
- Alves Nina
- Anderfuhren Sandrine
- Aubert Jean-Luc
- Aubert Jean-Pierre
- Bally Daniel
- Bardel Philippe
- Barreau Ivan
- Béquelin Marcel
- Berthoud Raphaël
- Bize Philippe
- Bilvin Vanessa
- Bourban-Mayor Elisabeth
- Braillard Yves
- Brand Patricia
- Burgy François
- Busset Mary-Claude
- Calisto Acacio
- Cardinaux Aurélie
- Carruzzo Sabine
- Chapuisat Jean-Pierre
- Claudet René
- Contesse Eloi
- Cosandev Roland
- Coutaz Gilbert
- D'Amico Daniel
- De Icco Fabrice
- De Mulinen Pascale
- Defferrard Florian
- Denebourg Hélène - Depoisier Michel
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Detrey Sophie
- Develey Yvette
- Ducraux Louis
- Duruz Olivier
- Favez Pierre-Yves
- Favre Jacqueline
- Feihl Olivier
- Filippozzi Lorraine
- Forestier Pierre
- Freymond Pierre
- Frochaux Pierrette
- Galimberti Barbara
- Geiser Anne Cabinet des médailles
- Ghiringhelli Jean
- Gilliéron Christian

- Giorgianni Michèle
- Giovannini Manuela
- Grange Didier
- Grodecki Christophe
- Grote Michèle
- Guanzini Catherine
- Guignard Henri-Louis
- Guillot Vincent
- Guisolan Jérôme
- Hausmann Germain
- Heiniger Maude
- Humbert Madeline
- Jacot Jean-François
- Karli Chantal
- Katz Tamara
- Lavanchy Lisane
- Le Comte Guy
- Lüthi-Graf Evelyne
- Magnin Eric
- Mottier Hélène
- Nicod Jean-Marc
- Parrat René
- Pellaux Geneviève
- Pflua Léopold
- Pham Valérie
- Pictet Robert
- Pieracci Aurélie
- Praz Renaud
- Raymond Denyse
- Renevier Laurent Christian
- Roch Nadia
- Rochat Loïc
- Rochat Rémy
- Rollinet Raphaël
- Rouver Mathilde
- Ruegg Marcel
- Seewer Bourgeois Eveline
- Spitale Erard Muriel mse Conseil
- Steudler Brigitte
- Tâche Fabienne
- Tièche Julien
- Tissot Laurent
- Tourn Christine
- Varidel Marc
- Vuilleumier Christophe
- Yerly José

- Membres étudiants (3)
- Bessi Emmanuelle
- Dalla Valle Mara

- Etique Michela

Membre d'honneur (1)

- Ruth Liniger

Evolution des membres durant l'année 2018 :

Deux communes ont démissionné.

Trois membres individuels ont été admis.

Six membres individuels ont quitté l'association.

Statistique des membres :

Membres collectifs, institutions : Membres collectifs, communes :	25 142
Membres individuels :	94
Membres étudiants/chômeurs :	3
Membres d'honneur :	1
Total membres au 31 décembre 2018	265

au 30.06.2001 = 250 membres au 25.05.2002 = 256 membres au 14.06.2003 = 254 membres au 31.12.2004 = 260 membres au 31.12.2005 = 264 membres au 31.12.2006 = 267 membres au 31.12.2007 = 268 membres au 31.12.2008 = 260 membres au 31.12.2009 = 261 membres au 31.12.2010 = 262 membres au 31.12.2011 = 258 membres au 31.12.2012 = 261 membres au 31.12.2013 = 262 membres au 31.12.2014 = 261 membres au 31.12.2015 = 258 membres au 31.12.2016 = 264 membres au 31.12.2017 = 270 membres

Rapport d'activité 2018

En 2018, le comité s'est réuni à quatre reprises.

Le groupe de travail « Archives privées », composé de cinq personnes, dont la rédactrice Mme Véronique Rebord mandatée en octobre 2017 (la précédente ayant abandonné), a remis l'ouvrage sur le métier. Le document, intitulé « Les archives privées dans les communes », a été finalisé à la fin de l'année et validé par le comité. Pour rappel, ce manuel est destiné aux administrations communales. Il comprend une partie théorique ainsi que la présentation d'outils afin de les aider à gérer et conserver à long terme les archives que les personnes privées, physiques ou morales, leur transmettent. Il se base principalement sur le contexte vaudois. La brochure a été imprimée et diffusée en 2019 sous forme papier à l'intention des membres de l'AVA. Elle est à disposition de tous sur notre site en format PDF.

Le Groupe de travail « Site internet » a travaillé à la création du nouveau site de l'association avec le mandataire Doriane communication SA. Comme décidé en 2017 par le comité, le site a intégré la plateforme « vaud archives communales » mais en lui réservant sa propre page d'accueil. La plateforme, qui permet la saisie et la mise à jour des inventaires des archives des communes, est gérée par le Groupe de travail permanent description & diffusion de l'AVA. Le logo de l'AVA a été changé et fait le lien entre le site et la plateforme.

M. Pierre-Yves Favez, historien et généalogiste, a animé le cours de paléographie consacré à la lecture des registres des consistoires, ces tribunaux chargés de la surveillance religieuse et morale des paroissiens. Les textes choisis recouvraient la période de 1632 à 1729. Les participants ont grandement apprécié les explications de M. Favez qui leur a permis de mieux saisir le contexte de l'époque et de comprendre le fonctionnement de ces tribunaux disparus en 1798. Cette année, le cours s'est déroulé sur quatre séances, soit les mercredis après-midi 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre 2018 à Nyon, dans la salle communale de la Bretèche. Il a été suivi par 18 participants.

Le 15 novembre, Mme Delphine Friedmann, archiviste intercommunale, a présenté l'implémentation d'une GED à Jouxtens-Mézery. L'idée était de présenter un cas concret de mise en place d'un tel système.

Dans la 1ère partie de son exposé, Mme Friedmann a rappelé qu'un projet de GED s'inscrit dans un cadre légal, enrichi par des normes et des recommandations "métier". Elle a situé la GED dans le périmètre complet du cycle de vie des dossiers et montré qu'un tel outil est utile dans la période de production, voire de conservation pérenne (temporaire), mais en tout cas pas pour la conservation définitive.

La 2ème partie était consacrée aux différentes étapes de la préparation à l'implémentation du logiciel (en particulier: structure de classement et métadonnées) et à sa présentation. Elle a montré ce qui a effectivement été mis en place à Jouxtens-Mézery, grâce notamment à une collaboration étroite avec les Archives d'Etat de Neuchâtel pour la création du plan de classement et des métadonnées archivistiques.

Mme Friedmann a aussi évoqué les difficultés de communication entre les différents partenaires d'un tel projet. En effet, les attentes et les exigences vis-à-vis d'un outil GED ne sont pas les mêmes pour le mandant (Municipalité, direction), les informaticiens et les archivistes. En général, tous ne possèdent pas une connaissance approfondie de l'outil « GED ». Enfin, il ne faut pas sous-estimer la difficulté à convaincre les utilisateurs de changer leurs habitudes de travail. Cette activité a connu un beau succès avec une soixantaine de participants.

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le vendredi 29 juin 2018 à Morges, dans les locaux de l'ancien Grenier Bernois. Elle a été suivie d'une visite du Musée Alexis Forel qui fêtait cette année-là son centenaire. Un apéritif servi dans la charmante galerie du bâtiment a clos cette journée.

Deux départs sont à signaler : Mme Valérie Bornand, secrétaire de l'association depuis 2014, a donné sa démission dans le courant de l'automne. Mme Anouk Macherel l'a remplacée à partir du mois de novembre. Puis Frédéric Sardet, membre du comité et trésorier de l'AVA depuis la fondation de l'association, a annoncé son retrait au mois de décembre. Le comité le remercie pour ses 22 années d'engagement. Il souhaite à chacun plein succès dans leur nouvelle activité professionnelle.

Enfin, le Prix AVA 2018 a été attribué à Mme Audrey Carron pour son travail "Le crowdsourcing pour enrichir une plateforme d'archives participatives: notreHistoire.ch" mandaté par la FONSART¹. Le comité a voulu récompenser un travail qui, par l'originalité du thème traité, nourrit la réflexion archivistique. Le prix lui a été remis le 28 novembre 2018 par Mme Fabienne Chatelan, présidente de l'AVA, lors de la cérémonie de remise des diplômes de la HEG.

Fabienne Chatelan Présidente

Bilan au 31 décembre 2018

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019

			Actif	Passif
1000	PostFinance 60-377052-4		29'217.03	
1005	PostFinance 92-716688-8 « E-Deposito »		54'296.60	
1010	PostFinance 12-321564-5 « Plateforme WEB des inventaires »		8'915.25	
1051	Débiteurs membres		1'550.00	
1176	Avoir Impôt anticipé		94.25	
2000	« Plateforme WEB des inventaires »			8'915.25
	Capital au 01.01.2018	86'667.73		
2400	Perte	1'509.85		
2800	Capital au 31.12.2018			85'157.88
			94'073.13	94'073.13
			========	

Compte de pertes et profits du 1er janvier au 31 décembre 2018

		<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
000	Outland and described		17'950.00
600	Cotisations des membres		17 950.00
610	Dons des membres		
620	Ventes brochures		75.00
	<u>Frais généraux</u>		
	Frais de bureau	128.00	
405	Impressions (rapport annuel, adhésion AVA, etc)	1'213.30	
406	Projet « archives privées »	6'500.00	
410	Frais de séance de comité	574.00	
415	Activités et manifestations y compris AG : cours de Paléographie	1'933.90	
416	Prix AVA	600.00	
420	Ports et taxes postales	1'077.80	
425	Communication WEB	2'997.25	
430	Cotisations aux associations	250.00	
431	Autres charges administratives	321.70	
440	Salaire et charges sociales	3'899.90	
450	Soutiens	0.00	
460	Frais bancaires	199.00	
		19'694.85	18'185.00
490	perte nette		1'509.85
	r		
		19'694.00	19'694.00
	* voir détail en page 19	========	========

GT description & diffusion Bilan au 31 décembre 2018

Correspondant au poste 2000 "plateforme WEB des inventaires" de la comptabilité générale

		<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1010	PostFinance 12-321564-5	8'915.25	
1100	Créances (débiteurs-clients)	50.00	
1300	Actif de régularisation	0.00	
2000	Dettes résultants d'achats L&P		
2500	Avance de l'AVA		4'169.40
2970	Bénéfice (perte) reporté(e)		3'716.00
2979	Bénéfice (perte) de l'exercice 2018		1'079.85
		8'965.25	8'965.25
		0 903.23	0 903.23
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		========

Compte de pertes et profits du 1er janvier au 31 décembre 2018

		<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
	<u>Produits</u>		
3000	Cotisations des membres actifs		7'650.00
3200	Produits de membre bienfaiteur		0.00
	<u>Charges</u>		
6510	Téléphones, internet, frais de port	44.50	
6590	Conseils et développements	3'769.50	
6790	Autres charges d'exploitation	0.00	
6940	Autres charges financières	60.00	
		3'934.00	7'650.00
490	Résultat de l'exercice	3'716.00	
		7'650.00	7'650.00
		========	========

Rapport de la trésorière – Exercice 2018

Bilan

Poste 600 Les cotisations rentrées s'élèvent à Sfr. 17'950.

L'exercice 2018 s'est clôturé avec une perte exceptionnelle de Sfr. 1509.85 qui s'explique par un retard dans les rentrées de cotisations. En effet, les contrôles et rappels n'ont pas pu être effectués dans les délais habituels en raison des difficultés rencontrées lors de la succession de notre secrétaire-comptable, déjà évoquées. La situation sera rétablie courant 2019.

De ce fait, le capital de l'association ouvert le 1.1.2018 avec Sfr 86'667.73 a été diminué à 85'157.88 Sfr. au 31 décembre 2018.

AtoM

La gestion de la comptabilité de la plateforme des archives communales (Plateforme Web des inventaires) figure au bilan et a été soumise aux vérificateurs des comptes. Elle apparait toujours dans le bilan général de l'AVA pour la valeur du compte bancaire, en lien avec la quote-part versée par les communes participantes au projet. La comptabilité de la Plateforme Web des inventaires s'est soldée par un bénéfice net de Sfr. 3716.00 et le compte PostFinance associé est doté d'un montant de Sfr. 8915.25 au 31 décembre.

Deux nouvelles communes se sont inscrites: Rolle et Yverdon-les-Bains.

Compte de pertes et profits

Le poste 406 correspond à la rétribution versée à l'auteure de la brochure intitulée « Les Archives privées dans les communes » qui vous a été présentée précédemment. Ce projet est donc terminé.

Le poste 415 comprend en particulier les frais de location de salles et les dépenses occasionnées par notre cours de paléographie qui est toujours très apprécié.

Le poste 425, renommé « communication Web », comprend une partie du montant prévu pour la rénovation du site internet de l'AVA et la réalisation de la page d'accueil de la Plateforme Web des inventaires (communes vaudoises).

L'appellation « communication Web » a été choisie en fonction de nos projets de développement futurs, en particulier la réalisation de reportages dans nos institutions sous forme courtes séquences vidéo. Le comité se penchera sur cette question l'année prochaine.

Les frais d'hébergement du site figurent également sous cette rubrique.

Le poste 431 correspond à un montant exceptionnel alloué pour les cadeaux offerts en remerciement aux membres démissionnaires du comité pour leur engagement durant de longues années.

L'AVA n'a pas été sollicitée pour des soutiens mais elle a décerné son prix comme les années passées à une étudiante de la HES de Genève pour un travail de bachelor.

Caroline Neeser, le 26 juin 2019 La trésorière

Budget pour l'année 2020

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019

		Budget 2020	Comptes 2018	Comptes 2017
	Recettes			
600	Cotisations des membres	18'000.00	17'950.00	18'130.00
610	Dons des membres	0.00	160.00	20.00
620	Ventes brochures	100.00	75.00	100.00
630	Intérêts sur CCP	0.00	0.00	0.00
	_			
	Total des recettes	18'100.00	18'185.00	18'250.00
	Dépenses			
400	Frais bureau (administratif, frais bancaire, etc.)	1'200.00	648.70	899.45
405	Impression dossiers/rapport	1'500.00	1'213.30	1'461.60
406	Projet « archives privées »	0.00	6'500.00	0.00
410	Frais de séances comité	500.00	574.00	657.70
415	Activités et manifestations y compris AG	3'000.00	1'933.90	750.00
416	Prix AVA	600.00	600.00	600.00
420	Ports et taxes postales	1'200.00	1'077.80	609.76
425	Communication WEB	900.00	2'997.25	165.70
430	Cotisations aux associations (AAS)	250.00	250.00	250.00
440	Salaires et charges sociales	3'900.00	3'899.90	3'809.80
450	Soutiens divers	2'000.00	0.00	0.00
460	Divers	300.00	0.00	1'030.40
	Total des charges	13'550.00	19'694.85	10'234.41
	Solde pour balance : bénéfice/perte	4'550.00	-1'509.85	8'015.59

Budget du GT description & diffusion pour l'année 2020

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019

	Budget 2020	Comptes 2018
Recettes		
Cotisations des membres	5'500.00	7'650.00
Soutien des ACV	0.00	0.00
Intérêts sur CCP	0.00	0.00
Total des recettes	5'500.00	7'650.00
Dépenses		
Hébergement plateforme	3'231.00	3'769.50
Secrétariat	800.00	44.50
Frais annexes	50.00	120.00
Total des charges	4'081.00	3'934.00
Solde pour balance : bénéfice/perte	1'419.00	3'716.00

Rapport d'activité du GT description & diffusion

Membres

Suite au changement de cap initié en 2017, le GT description & diffusion réunit désormais 26 archivistes romands¹ intéressés par les questions de description des archives et de diffusion des inventaires. Ces archivistes représentent des institutions qui utilisent ou non un logiciel dédié, alors que le GT n'accueillait jusque-là que des utilisateurs/trices du logiciel AtoM.

Direction & administration

La direction du GT D&D est assurée par Delphine Friedmann. Les procès-verbaux des séances sont en principe rédigés à tour de rôle par Catherine Guanzini et Nicole Meystre.

Rencontres GT D&D

Le GT s'est réuni à 3 reprises en 2018. Lors de ces rencontres, chacun a la possibilité de s'exprimer et d'évoquer les questions ou réflexions en cours dans son institution, notamment par le biais d'un tour de table qui est proposé lors des séances "standards".

Voici, parmi d'autres, quelques exemples d'éléments discutés en début de séance ou lors d'un tour de table:

- L'évolution des normes de description et en particulier les questions liées au "Records in Context RiC":
- Dans quel délai faut-il annoncer l'entrée d'un fonds aux Archives: dès son versement, même s'il n'est pas encore décrit et accessible ou seulement lorsqu'il peut être consulté?
- Quelle stratégie adopter pour la cotation des fonds?

Le GT a décidé de proposer, dès 2019, 3 rencontres par an à ses membres, dont une "demi-journée thématique". Cette rencontre doit être l'occasion d'approfondir une thématique choisie à l'avance et d'inviter un-e ou plusieurs collègues d'ailleurs pour une contribution, afin d'enrichir la réflexion et la discussion. La première "demi-journée thématique" a été prévue en mars 2019, à la Fondation Jean Monnet, sur le thème des stratégies de diffusion des inventaires, considérant d'une part les contenus décrits et les publics auxquels on s'adresse.

Plateforme Vaud archives communales

Un sous-groupe du GT D&D réunit les membres de la plateforme "Vaud archives communales".

La direction de cette plateforme a également été assurée par Delphine Friedmann, mais la direction technique est sous la responsabilité de Julien Tièche, tandis que l'administration est assurée par Proarchives SA. La gestion technique et l'hébergement de la plateforme sont confiés à Docuteam Sàrl.

_

¹ Membres de l'AVA

La Plateforme Vaud archives communales est un "produit" du GT D&D et en constitue un sous-groupe qui ne réunit que les membres utilisateurs/trices de la plateforme "Vaud archives communales".

En 2018, les membres de la Plateforme Vaud archives communales se sont réunis à une reprise en dehors des séances du GT D&D. En revanche, Mme Friedmann s'est beaucoup investie, aux côtés du comité de l'AVA, pour faire évoluer le graphisme de la page d'accueil de la plateforme, le logo de l'AVA et le site de l'AVA. La rencontre a d'ailleurs permis de présenter la nouvelle plateforme à ses membres ainsi que 1 quelques nouveautés techniques liées à la nouvelle version du logiciel installée simultanément au nouveau graphisme. A noter enfin la modification de l'adresse de la plateforme, désormais https://vaud.archivescommunales.ch/.

Delphine Friedmann



Le crowdsourcing pour enrichir une plateforme d'archives participatives : notreHistoire.ch

Travail de bachelor réalisé en juillet 2018 par Audrey Carron. Disponible sur RERO à l'adresse suivante : http://doc.rero.ch/record/323627

NotreHistoire.ch (nH) est une plateforme participative qui permet à tout un chacun de déposer des documents historiques, principalement audiovisuels, qui ont un lien étroit avec l'histoire de la Suisse Romande. Cela peut être des photos de familles, des documents sonores, de la vidéo, etc. La plateforme a été lancée en 2009 par la FONSART, Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la RTS. Les missions de la FONSART sont la numérisation, la sauvegarde et la mise à disposition des archives audiovisuelles radio et TV, ainsi que la sensibilisation du public aux risques encourus par les archives audiovisuelles et à leur valeur patrimoniale. La plateforme nH regroupe un grand nombre d'utilisateurs, que ce soit des privés, des associations ou des institutions telles que la Bibliothèque de Genève ou la RTS.

Né d'un mandat confié par la FONSART, ce travail de bachelor a été réalisé dans le but d'améliorer la qualité des données fournies par les utilisateurs qui postent des documents photographiques et ne les documentent pas ou peu ou de manière erronée.

Constatant que très souvent, les métadonnées contenues sur les documents audiovisuels de la plateforme nH étaient soit incomplètes, soit mal interprétées, ce travail s'est décomposé en deux parties, une théorique et une plus pratique. Ces deux parties ont permis de proposer des pistes concrètes d'amélioration et de prouver le potentiel de ce mode d'enrichissement de contenu participatif. La partie théorique propose un état de l'art, des recommandations pour gérer un projet de crowdsourcing ainsi qu'une revue de la littérature, autant théorique que basée sur des études de cas. La partie plus pratique s'est basée principalement sur l'analyse des métadonnées et leur utilisation sur la plateforme. Elle comprend des recommandations ainsi qu'un quide d'utilisateur.

Le travail s'est décomposé en plusieurs étapes dont les principales sont :

- Une revue de la littérature pour définir la thématique du crowdsourcing de manière générale, en connaître l'origine, les ressorts ainsi que les problématiques qui en découlent, puis une revue de la littérature ciblée sur le crowdsourcing culturel.
- Un état de l'art des pratiques en matière de crowdsourcing, principalement culturel, dans quelques pays européens et aux Etats-Unis, où elle est la plus courante et un petit état des lieux des pratiques en Suisse, pays qui peine encore à s'y mettre.
- Des rencontres et échanges avec des personnes pratiquant le crowdsourcing dans des institutions culturelles.
- Une analyse de la plateforme nH et de son fonctionnement.
- Des entretiens avec des responsables de notreHistoire.ch.
- Une analyse d'échantillons de métadonnées et de tags déjà présents sur notreHistoire.

- Des suggestions d'amélioration de notreHistoire et des recommandations pour permettre d'implémenter le crowdsourcing de manière efficace sur la plateforme ainsi qu'une proposition de crowdsourcing.
- La rédaction d'un guide d'utilisateur à la fois complet et synthétique pour que les contributeurs complètent au mieux les métadonnées afin de les rendre plus facilement exploitables.
- Une proposition de modèle de métadonnées qui explique à l'utilisateur à quoi sert quel champ et pourquoi il est utile de le remplir.

Le crowdsourcing est un mode de création de contenu participatif qui vient du domaine commercial mais qui se répand de plus en plus dans le milieu culturel, principalement dans les pays anglo-saxons. Il se définit comme une « externalisation de tâches d'habitude effectuées par des professionnels vers une foule anonyme ». Il a l'avantage de faire appel à une large communauté de personnes qui détiennent des connaissances que même des professionnels n'auraient pas forcément, qui ont du temps ou qui sont passionnées et qui généralement n'attendent pas de rémunération mais une certaine reconnaissance. Bien que relativement récent, le crowdsourcing est régi par des règles qui sont brièvement décrites. Ce travail de bachelor a permis d'analyser plus en détail les différents mécanismes de ce mode de production et pourra servir de base théorique à d'autres études sur le sujet.

Ce travail donne des pistes pour encourager la communauté de notreHistoire à enrichir, grâce au crowdsourcing, les métadonnées documentaires de la plateforme qui regroupe un grand nombre de documents surtout audiovisuels. Il a été axé sur l'étude des photographies, média le plus représenté sur la plateforme. Ces images proviennent d'archives familiales ou privées qui relèvent principalement de la « petite histoire » et n'ont de sens et d'intérêt que par les métadonnées qui les contextualisent. Partant de ce constat, la FONSART a souhaité trouver des moyens de revaloriser ce patrimoine particulier qui met en valeur l'histoire suisse romande de manière participative, pour non seulement permettre la mise à disposition de contenu mais aussi améliorer la qualité des données liées à ce contenu.

Le public présent sur la plateforme comprenant quelques centaines d'utilisateurs dont quelques dizaines de fervents contributeurs qui complètent déjà régulièrement des images via l'onglet commentaire, la question du crowdsourcing s'est posée. Ainsi, les utilisateurs pourraient non seulement mettre à disposition des documents provenant de leurs archives privées, mais également les compléter, leur donner un contexte et les faire vivre. Les contributeurs possèdent de nombreuses connaissances et informations qu'il est important d'exploiter pour la mémoire collective. Toutefois, la plupart n'ont pas une formation d'archiviste ou de documentaliste et ne sont pas toujours sensibilisés à l'importance des métadonnées. Grâce à ce mode de production participatif qu'est le crowdsourcing, notreHistoire remplirait pleinement sa mission « d'écrire ensemble l'histoire de la Suisse romande ».

Cependant, mettre en place un projet de crowdsourcing n'est pas aisé. Il nécessite une plateforme adaptée, une communauté prête à participer ainsi que des ressources financières et humaines pour contrôler et valider ces données. S'il n'est pas certain que ce travail de bachelor débouche sur des résultats concrets sur la plateforme notreHistoire, il aura au moins le mérite de servir de base de réflexion, de mettre en lumière des éléments du site et d'inspirer d'autres projets de crowdsourcing culturel.

Les richesses insoupçonnées de vos archives

Vous prendrez bien un peu de café ?

La Commune de Morges a acquis en 2016 une très jolie cafetière en argent réalisée par Jean-Pierre Dautun (1704-1768). Proposée par un privé souhaitant se séparer de l'objet acheté il y a plusieurs années dans un marché aux puces, son authenticité, attestée par le poinçon de J.-P. Dautun, a été confirmée par un spécialiste de l'argenterie.

L'objet présente deux caractéristiques qui ont motivé l'achat : le lien de son auteur avec Morges et sa rareté.

J.-P. Dautun est le fils d'un notaire originaire du Languedoc venu se réfugier à Morges après la révocation de l'Edit de Nantes. Né à Morges, il y est baptisé le 7 janvier 1704 et acquiert la bourgeoisie de la commune le 16 février 1734. Celle-ci est encore renouvelée par les Conseils de la ville le 29 mars 1754¹. Il est certain qu'il a passé la majeure partie de sa vie à Morges bien qu'il meure à Lausanne, le 20 février 1768. Il y aurait rejoint son fils, Pierre Henry Dautun, lorsque ce dernier s'associe avec Elie Papus, tous deux orfèvres, vers 1760². Une cuillère de sa fabrication³ portant le poinçon de Lausanne prouve qu'il y a travaillé.

Les objets signés de la main de J.-P. Dautun sont rares. Edvin Dick, auteur d'un article sur son fils dans la RHV en 1951⁴, mentionne une seule pièce d'argenterie et un sucrier à couvercle. Le Musée national suisse, à Zurich, possède une paire d'assiettes et une cuillère

Des détails originaux

Les armoiries de la famille von Fischer de Berne sont gravées sur la cafetière. Au vu du style de l'écu, sans manteau, elles ont été gravées probablement une ou deux générations après la fabrication de l'objet. Cette famille patricienne bernoise a obtenu la régale des postes pendant plus de 150 ans (1675-1832) ce qui explique la présence du cor postal dans ses armoiries. Quant au manche en ivoire, il n'est pas contemporain non plus. Une fois l'anse usée ou cassée, on employait parfois ce matériau pour réparer l'objet.

- ¹ Paul Bissegger, La Ville de Morges, p. 67
- ² Christian Hörack, L'argenterie lausannoise des XVIIIe et XIXe siècles : le luxe discret des grandes familles
- ³ Au Musée historique de Lausanne
- ⁴ Edwin Dick, Un orfèvre lausannois, Pierre-Henry Dautun, in RHV, no 59 (1951)

Une famille d'orfèvres au XVIIIe siècle

La descendance du notaire Dautun compte quatre orfèvres dont notamment Pierre Henry Dautun (1729-1803), fils de Jean-Pierre, qui a fait une belle carrière à Lausanne. En cela la famille est emblématique du développement local de l'orfèvrerie civile, tout comme de la joaillerie et de la bijouterie. Le raffinement du XVIIIe est à l'origine de nouveaux objets dédiés aux arts de la table. Dans les classes aisées, les boissons coloniales (thé, café, chocolat) sont alors à la mode et l'apparition de verseuses en tous genres témoigne des nouvelles habitudes de consommation. En Suisse romande, ces objets sont généralement en argent blanc,

non doré, caractérisés par un style sobre et élégant⁵. La cafetière de J-.P. Dautun en est un bel exemple.

Aux Archives de Morges ou dans un musée?

A priori, cet objet aurait davantage sa place dans un musée où il pourrait être mieux mis en valeur. Mais les politiques d'acquisition sont propres à chaque institution. Le Musée Alexis Forel à Morges n'était pas intéressé car il privilégie l'acquisition de pièces formant un ensemble (un service à café par exemple). Quant au Musée historique de Lausanne, il a décliné également la proposition au vu de l'origine morgienne de l'objet.

Au regard des deux critères, origine locale et rareté, l'achat de cette cafetière pour les Archives de Morges était pleinement justifié. Elle est indéniablement un beau témoignage du patrimoine artistique morgien dans le domaine de l'orfèvrerie. Cet achat va également dans le sens de la politique culturelle de la Municipalité qui a créé en 2007 un fonds destiné à l'acquisition d'oeuvres d'art contemporaines ou présentant un intérêt historique qu'elle alimente chaque année. Ce fonds permet ainsi d'enrichir notre collection et de promouvoir des artistes actuels de la ville et de la région.

Fabienne Chatelan Archives communales de Morges



Le comité souhaite présenter chaque année dans son rapport d'activité un document, un objet ou une anecdote historique insolite tirée de vos archives.

N'hésitez pas à nous communiquer vos articles.

⁵ Joseph Jobé; Roger Chapuis Ebéniste; Ursula Claren: Trésors de l'artisanat en Suisse Romande, p. 111-127

Les consistoires et leurs registres

Le cours de paléographie mis sur pied par l'AVA en 2018 a porté sur les consistoires dont les registres, dans la mesure où ils sont conservés, se révèlent être une mine d'informations sur la société de l'Ancien Régime, qu'il s'agisse du domaine spirituel, social ou économique. Fils de la Réforme, le consistoire est une institution de caractère civil conçue pour assurer et perpétuer la stricte discipline morale qui en est issue en en réprimant les écarts ; c'est donc en fait un véritable tribunal des mœurs. Son point de départ est le mandat du 11 juin 1528 par lequel Leurs Excellences de Berne instituent dans leur ville de Berne un consistoire (*Chorgericht* en allemand), qui va devenir en 1530 le Consistoire suprême et chapeauter les autres institutions similaires créées dans le canton, en principe un par paroisse.

En Pays de Vaud, conséquence de la conquête bernoise et de l'édit de Réformation du 24 décembre 1536, les consistoires sont apparus en 1537. D'abord établis dans les chefs-lieux de bailliage, ils se généralisèrent dans les autres paroisses dès 1558. Ils seront supprimés début août 1798 avec le transfert de leurs attributions aux tribunaux de district (voir annexe), puis pour une bonne partie de celles-ci aux iustices de paix lors de leur création en 1803. Le consistoire local était composé d'un juge qui le présidait, d'assesseurs ou jurés qui l'assistaient dans ses délibérations, d'un curial ou secrétaire (aujourd'hui un greffier, généralement un notaire) et d'un officier (soit un huissier) : la nomination des membres de cette cour relevait du bailli. En raison de sa fonction, le pasteur y siégeait de droit ; pour ce qui touchait les rares paroisses catholiques du bailliage d'Echallens, les ministres des deux cultes réformé et catholique participaient aux délibérations, avec prise de parole prioritaire pour celui du culte concerné par l'affaire en cours. Des gardes ou surveillants du consistoire assermentés complétaient l'effectif; chargés de veiller à la bonne observance des règlements et de dénoncer les contrevenants, ils étaient aussi nommés par le bailli pour une période déterminée (deux ans à Bex en 1678) et touchaient une part des amendes.

Les matières traitées étaient multiples, éclairant de manière parfois inattendue divers aspects de la vie sociale de l'époque : causes matrimoniales, procès en divorce, paillardise, recherches en paternité, ivrognerie, impiété, jurements, blasphèmes, bagarres, jeux de hasard, luxe excessif dans les vêtements et les plaisirs de la table, etc. Les détails mentionnés dans les procédures nous éclairent sur les mentalités du moment et rendent l'histoire vivante. Suivant leur nature, les procédures devaient remonter à Berne : c'était notamment le cas des affaires de divorce qui étaient instruites localement avant d'être expédiées au Consistoire suprême qui les tranchaient en présence des parties qui y étaient convoquées. Les peines prononcées ont varié dans le temps, s'adoucissant peu à peu, et allaient des remontrances publiques et autres censures à des amendes, voire à des peines de prison et à des bannissements, les cas graves étant déférés au bailli pour suite à donner devant LL. EE. de Berne ou les cours de justice.

La liste des textes traités dans ce cours donne concrètement une idée – certes bien incomplète – des thèmes abordés en consistoire, où peuvent se mêler cas tragiques et situations humoristiques, brossant des portraits parfois inattendus de la société humaine contemporaine :

- 1. Procédure en promesses de mariage, Vevey, 4 avril 1684.
- 2. Anticipation au mariage (relation prénuptiale), L'Etivaz, 23 décembre 1729.
- 3. Refus de pédo-baptême sur influence genevoise, Morges, 18 mai 1725.
- 4. Conception en paillardise et confirmation de paternité, Bex, 11 janvier et 12 février 1662.
- 5. Billet de déclaration en couches, Vevey, 19 février 1699.
- Paternité, fouet du régent, tabac et garde consistorial, Bex, 17 décembre 1678.
- 7. Pension du régent non payée, Bex, 23 novembre 1677.
- 8. Scolarité et boisson, L'Etivaz, 11 août 1724.
- 9. Edit somptuaire relatif aux habits et visite de l'école, Mont-le-Grand, 7 avril et 8 décembre 1692.
- 10. Parures interdites et conversations suspectes, Bex, 1er octobre 1675.
- 11. Pain de Cène caché et dimanche profané, Payerne, 14 janvier 1704.
- 12. Querelle au sortir de l'église et collecte trop chiche, Rougemont, 6 juillet 1706.
- 13. Absences au culte et à la Sainte-Cène, Payerne, 27 mai 1709.
- 14. Signe de croix, Payerne, 14 janvier 1704.
- 15. Abandon d'enfants du premier lit Massard par leur mère Françoise Martin née Dufour, Rossinière, 11 avril 1632.
- 16. Injures, bruits et sorties nocturnes, Vevey, 10 mai 1700.
- 17. Charivari. Bex. 3 mars 1671.
- 18. Danses et difficultés ménagères. Vevey, 4 avril 1684.
- 19. Banc d'église supprimé, Dompierre, 10-17 février 1704.
- 20. Jeu de violon, dispute avec les gardes et mauvaise vie, Vevey, 4 août 1699.
- 21. Pariure. Bex. 22 juin 1678.
- 22. Danse et blasphème. Paverne. 27 janvier 1709.
- 23. Adultère, Bussigny, 16 mars 1708.
- 24. Jeux de cartes et conception prénuptiale, Rougemont, 21 février 1694.
- 25. Jurements et imprécations, Lutry, 26 avril 1686.
- 26. Jeux de quilles, Payerne, 28 avril 1704.
- 27. Scandale par batterie (ou bagarres) et legs aux pauvres, Savigny (extrait à Lutry), 22 avril 1694.
- 28. Charivari, Crissier, 24 août 1775.
- 29. Injures réciproques, Bex, 5 avril 1690.

Il n'est donc pas surprenant de constater que cette institution n'était guère appréciée des Vaudois en raison de cette inquisition menée jusque dans leur intimité, mais les remarques parfois véhémentes qu'ils pouvaient adresser aux représentants de celleci leur valaient alors de sévères admonestions, voire plus. La conservation anarchique des registres consistoriaux (dont Robert Pictet donne une idée dans sa présentation de 1989) en est sans doute un témoignage. Si certaines paroisses disposent de collections pouvant remonter au XVIe siècle (Lausanne 1538, Payerne 1574, Lutry 1589, Nyon 1595), souvent avec des lacunes, d'autres en sont totalement dépourvues, comme Yverdon (peut-être disparues lors de la prise du château en 1802 par les Bourla-Papey pour brûler les terriers, mais qui les ont

confondus avec les registres de notaires!) et la plupart n'ont que des séries très incomplètes. La tenue des registres est aussi loin d'être uniforme: on trouve ici des relations très complètes, là des condensés très résumés... On rencontre aussi dans certaines paroisses des espaces blancs, comme si l'on avait négligé d'y transcrire les brouillons levés en séances... Dans certains, cas, on s'est simplement borné à copier les demandes ou les arrêts du Consistoire suprême, sans y ajouter les délibérations locales comme l'illustre entre autres le cas de Penthalaz². Les registres consistoriaux sont vraiment des sources à surprises!

Pierre-Yves Favez

Annexe:

La fin des consistoires en juillet-août 1798

Plusieurs registres consistoriaux – mais de loin pas tous – apportent des informations diverses sur la suppression des consistoires et les conséquences administratives qui en découlent. Il a paru intéressant d'en fournir quelques exemples extraits d'une quête non systématique qui illustrent la variété des traitements au sein d'une même institution :

A <u>Morges</u> le 27 juillet 1798 (ACV, Bda 86/4, p. 377) : «27 juillet 1798... A la date cidessus les fonctions du Consistoire sont finies. Morges le susdit jour 27^e juillet 1798», suivi du paraphe du notaire Hugonet.»

A Oron le 29 juillet 1798 (ACV, Bda 97/8, p. 82) : «Fin du dernier Manual du Consistoire »

A <u>Apples</u> le 5 août 1798 (ACV, Bda 4/2, p. 155) : «Du 5° août 1798. Le Consistoire assemblé sous la présidence du citoyen juge et en présence de l'agent national, on a fait lecture du mandat du citoyen sous-préfet qui notifie la dissolution des cours de Seconde Instance, de Justice et de Consistoire, que le Tribunal de district est en activité et que les registres seront transférés dans son temps dans les Archives nationales.

² Pierre-Yves Favez, «Le renvoi dans la commune d'origine : le cas Prenleloup en 1794», dans *Bulletin généalogique vaudois* 7, 1994, p. 116-117. Le consistoire de Penthalaz est classé avec Daillens en ACV, Bda

«Le Consistoire a reconnu la cessation de ses offices et se regarde dès ce moment délié de son serment et déchargé de ses devoirs et que les registres déposés dans la cure sont à la disposition du sous-préfet.»

A <u>Grancy</u> le 5 août 1798 (ACV, Bda 63/3, trois pages *in fine* : «Le 5^e août 1798 le Vénérable Consistoire assemblé à l'église, le citoyen Solliard président, fait lecture d'une lettre à lui adressée par le citoyen Duchat sous-préfet du district de Cossonay.

«Teneur:

- «Liberté Egalité Républque Helvétique Une et Indivisible.
- «Le sous-préfet du district de Cossonay au citoyen président et membre du Vénérable Consistoire de Grancy.
- «Cossonay 2e août 1798.
- «Citovens.
- «Conformément à notre Constitution actuelle, il ne doit y avoir qu'un Tribunal par district, qui tiendra lieu des Justices inférieures et Consistoires : ce Tribunal, pour le district de Cossonay, a été nommé par l'Assemblée électorale, il vient d'être installé et va commencer ses séances. Je vous en donne avis et vous signifie que dès ce moment vos fonctions ont cessé, et qu'en conséquence vous lui renvoyerez toutes les causes qui pourraient vous être présentées.
- «Comme les biens des Pauvres et des Mineurs ne doivent pas être négligés, vous continuerez la régie de ceux qui vous sont confiés jusqu'à ce qu'il en ait été ordonné autrement, ainsi qu'à soigner les registres des mariages, morts et baptêmes.

Citoyens : si le nouvel ordre de choses auquel nous sommes arrivés vous prive de places honorables que vous avez occupées et remplies jusques à présent, de manière à mériter la reconnaissance, l'estime et l'approbation générales, et ne vous ôte pas les moyens de continuer à être utile à la société, au contraire il vous permet de parvenir à de nouvelles charges et même aux plus importantes. Vous y parviendrez sûrement, vos talents, vos lumières et l'intérêt général vous y appellent.

«Que votre zèle, votre patriotisme et votre amour pour le bien public ne se ralentissent donc pas, au contraire qu'ils augmentent et vous portent à veiller sans cesse à la tranquillité publique des bonnes mœurs, à l'obéissance aux lois et aux autorités constituées, au respect dû à la religion, et de contribuer de tout votre pouvoir au bonheur de notre chère Patrie : vous en serez les premiers récompensés, et il sera dit et prononcé que vous n'avez jamais cessé de mériter d'elle.

- «Salut et fraternité.
- «Signé Duchat, sous-préfet.
- «Copie conforme à l'original, (s) F. Demont.»

A <u>Aubonne</u> le 7 août 1798 (ACV, Bda 8/1, *in fine*) : «Du 7^e août 1798. Dissolution du Tribunal.

«La Vénérable Chambre a été convoquée à la réquisition du citoyen sous-préfet Vionnet, à laquelle il a déclaré qu'en vertu des ordres qu'il a reçus du citoyen sous-préfet national, ses fonctions sont finies et par conséquent ce Tribunal dissout, vu que tout ce qui était de son ressort sera porté au Tribunal de district en première instance, ayant adressé à ce corps des remerciements au sujet de la manière dont il avait jusques à ce moment desservi les fonctions qui lui étaient attribuées.»

A <u>Gimel</u> le 8 août 1798 (ACV, Bda 60/3, *in fine*): «Le 8^e août 1798. Lecture a été faite, le Corps du Consistoire assemblé, de la lettre du citoyen sous-préfet d'Aubonne qui dissout le Corps consistorial de Gimel et transfère sa compétence au Tribunal du district d'Aubonne.»

A <u>Bex</u> le 11 août 1798 (ACV, Bda 15/3, 13° registre placé *in fine*, p. 37) : «Ici finissent mes fonctions de secrétaire du Vénérable Consistoire de Bex que j'ai exercées depuis mon établissement en l'année 1749 jusques à l'époque du samedi 11° août 1798, jour auquel les Tribunaux de district ont été chargés de l'administration inférieure des faits consistoriaux en remplacement des Chambres consistoriales.

«Ce qu'atteste le soussigné,

«(s,) E[grège] J[ean-]P[ierre] Fayod».

Au <u>Chenit</u> le 29 août 1798 (ACV, Bda 126/1, *in fine*): «Le 29^e août 1798. J'ai remis au Greffe du district de la Vallée le présent registre consistorial du Chenit avec un paquet de produits et un cahier d'instruments commencé en mars 1789. Atteste ledit jour [Jean-]G[eorges-François] Nicole, ancien secrétaire consistorial.»

Et enfin à <u>Montreux</u> sans date mais postérieur au 28 juillet 1798 (ACV, Bda 85/3, *in fine*) : «Ce registre a été remis au citoyen Guyaz, président du Tribunal de district de Vevey, par le citoyen (*en blanc*) le (*en blanc*) avec les pièces suivantes :

- «1°. Une lettre du Tribunal du Canton Léman, en date du 13° juin 1798 relative à Giroud et mentionnée ci-devant sous date du 17° juin.
- «2°. Un extrait de la comparaissance dudit Giroud devant le Tribunal du Canton, aussi mentionné sous la même date
- «3°. Une lettre du même Tribunal du 14° juillet transcrite à la troisième page immédiatement avant celle-ci.

- «4°. Le verbal de ce qui est inscrit précédemment à l'égard de la citoyenne Jeanne fille de Jaques Rouge.
- «5°. Une lettre du Tribunal du Canton relative à cette affaire, transcrite ci-contre.
- «6°. Une note en date du 25° juillet 1798 sur la déclaration de Marie Françoise fille de Pierre Ponnaz, et du 28° dit au sujet de celle de Pittet. Cette note est affichée cicontre.
- «7°. Enfin deux autres notes dont le contenu est enregistré ci-devant.
- «Atteste le (en blanc) 1798.
- «(s) Genton, greffier.»

Ces exemples témoignent de la diversité des traitements accordés aux mêmes objets traités en consistoire.

Quelques éléments bibliographiques sur le thème des consistoires vaudois :

Alfred Millioud, Le Consistoire de Bex, 1669-1691, Bex, 1914.

André Cabanis, «La disparition des consistoires dans le pays de Vaud en 1798», dans *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands* 35, 1978, p. 111-125.

Robert Pictet, «Archives consistoriales et généalogie», suivi de «la structure et du contenu des archives consistoriales de 1538 à 1798», dans *Bulletin généalogique vaudois* 2, 1989, p. 75-91.

Pierre-Yves Favez, «Le divorce d'un mariage qui n'eut jamais lieu : l'affaire Meuron-Meylan 1788-1798 ou l'apport des registres consistoriaux et des cours de justice aux recherches généalogiques», dans *Bulletin généalogique vaudois* 5, 1992, p. 23-39.

Michel Calame, *Les consistoires de la paroisse de Crissier*, mémoire de licence UNIL 1995/1996 (en annexe : mentions des cas, p. 105-137, et documents, p. 138-145).

Serafina Colombo. La condition féminine d'après les registres du Consistoire de Lausanne (1703-1753), mémoire de licence UNIL 1995 (en annexe, p. 1-11 : actes consistoriaux).

Elaine Sirois, *Le consistoire de Payerne au XVIII^e siècle*, mémoire en histoire UniMontréal 1997 (avec aperçu des affaires traitées, p. XIX-XXX).

Nicole Staremberg, *Du buveur à l'ivrogne. Le consistoire de la ville de Lausanne et la consommation de vin (1754 à 1791)*, UNIL 1997.

Patrizia Feroleto, *Petite histoire du couple... Consistoire et causes matrimoniales.* Les paroisses de Vevey et de La Tour-de-Peilz, mémoire de licence UNIL 1999 (promesses de mariage, oppositions de mariage, conceptions prénuptiales, grossesses illégitimes, paillardise, adultères, actes d'abandon et divorces).

Isabelle Vouilloz, Les consistoires de Château-d'Oex et de L'Etivaz. Sur la trace des enfants "illégitimes", mémoire de licence UNIL 2001.

Tamara Garlet, Le contrôle de l'apparence vestimentaire à Lausanne d'après la législation somptuaire bernoise et les registres du Consistoire de la Ville (1675-1776), mémoire de licence UNIL, 2007 (cf. annexe 6, p. 153-168 : tableau des séance 1675-1706, 97 cas, AVL, E 156-158).

Règlement du Prix AVA

Nom

Prix de l'Association vaudoise des archivistes.

Contexte

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) a créé un prix récompensant un travail de bachelor ou de master effectué par un-e étudiant-e d'une HES, filière information documentaire. Ce prix a été approuvé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2012.

Buts

Le prix de l'Association vaudoise des archivistes doit contribuer à renforcer :

- les liens entre l'AVA et les enseignant-e-s HES proches du domaine archivistique.
- la reconnaissance de la filière archivistique de la formation ID,
- la réflexion archivistique.

Périodicité et nature du prix

Le prix peut être attribué une fois par année et s'élève à 600.- net. Le prix est donné lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Conditions

Le travail, rédigé en français, doit répondre aux buts susmentionnés.

Conformément aux buts de l'AVA, il n'est pas nécessaire que le candidat ou le travail récompensé aient un lien avec le canton de Vaud.

Le travail est proposé au comité de l'AVA par le professeur qui l'a dirigé avec une brève justification. Il doit être envoyé au moins 6 semaines avant la remise des diplômes, 8 semaines si l'envoi a lieu pendant la pause estivale.

L'envoi se fait au format pdf à l'adresse ava@archivistes.ch.

Jury

Le comité de l'AVA choisit le travail récompensé. Pour ce faire, il s'organise librement

Il peut renoncer à attribuer le prix sans devoir fournir de justification particulière. Il n'y a pas de voie de recours.

Présentation du travail

L'étudiant-e distingué-e sera invité-e à présenter son travail devant les membres de l'AVA.

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES - AVA

1000 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Ma	dame / Monsieur		
Nor	m et prénom :		
Pro	fession/Raison sociale :		
Rue	e et No. :		
No.	postal : Localité :		
Cou	ırriel :		
den	nande son admission à l'Association vaudo	oise des archivist	es (AVA) en qualité de :
ū	membre collectif membre individuel membre étudiant/chômeur	Fr. 90 Fr. 30 Fr. 20	par an
Dat	e: Sigr	nature :	
}< }	<>><>><>><>><>><>><>><>><>><>><>><>><>>		
	ASSOCIATION VAUDOISE	E DES ARCHIV	<u>ISTES - AVA</u>
	1000 L	ausanne	
	www.archivistes.ch	ava@archivis	stes.ch
	BULLETIN I	D'ADHÉSION	
Ma	dame / Monsieur		
Nor	n et prénom :		
Pro	fession/Raison sociale :		
Rue	et No.:		
No.	postal : Localité :		
Cou	ırriel :		
den	nande son admission à l'Association vaudo	oise des archivist	es (AVA) en qualité de :
	membre collectif membre individuel membre étudiant/chômeur	Fr. 90 Fr. 30 Fr. 20	par an par an par an
Dat	o · Sign	naturo :	

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES - AVA

1000 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN DE COMMANDE

ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00
ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00
ex. Brochure « Les archives privées dans les communes » à Fr. 15.00
Les brochures suivantes peuvent être consultées sur le site www.archivistes.ch
- Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservation
- Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises
Nom et Prénom :
Nom de l'Institution :
Adresse exacte :
Date et Signature :

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES - AVA
1000 Lausanne
www.archivistes.ch ava@archivistes.ch
BULLETIN DE COMMANDE
ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00
ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00
ex. Brochure « Les archives privées dans les communes » à Fr. 15.00
Les brochures suivantes peuvent être consultées sur le site $\underline{\text{www.archivistes.ch}}$
- Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservation
- Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises
Nom et Prénom :
Nom de l'Institution :
Adresse exacte :
Date et Signature :



Association vaudoise des archivistes www.archivistes.ch ava@archivistes.ch